

## Éditorial

# Le « printemps arabe » : un premier bilan

Bichara Khader<sup>1</sup>

**À la faveur de révolutions sociales et démocratiques surtout portées par les jeunes, l'ensemble du monde arabe est entré dans une nouvelle ère, notamment constitutionnelle. Le mythe culturaliste de l'exception arabe s'est effondré. Les victoires électorales prévisibles des partis islamistes les placent face à de lourds défis politiques et économiques. Les risques sont légion, mais la dignité est retrouvée et l'instinct de liberté contagieux.**

Le basculement révolutionnaire de la Tunisie a pris le monde entier de court. Les Tunisiens eux-mêmes, acteurs de ce basculement, vécurent l'année 2011 dans un étonnement qui le disputait à l'incrédulité. Malgré des années de contestation du régime, les emprisonnements, la torture, l'exil de nombreux démocrates, et les révoltes périodiques de travailleurs qui ont rythmé les dernières années, « *la Tunisie se voyait... assignée à une forme d'immobilisme politique* » (Dakhliya, 2011). Le pays du « jasmin », comme le présentaient les affiches publicitaires, respirait la joie de vivre. « *La Tunisie des plages occultait la Tunisie des rages* ». Tout le monde s'accommodait de la situation. Mieux, les institutions financières internationales multipliaient les « satisfecit » en ce qui concerne la croissance économique du pays, tandis que certains dirigeants

---

1. Professeur et directeur du Centre d'études et de recherches sur le monde arabe contemporain (Cermac), Université catholique de Louvain, Belgique.

européens ne se sentaient pas particulièrement gênés par les atteintes systématiques aux droits de l'homme.

Mais le pays ressemblait à un vaste champ de broussailles asséchées qui n'attendait qu'une mèche pour s'embraser. Ce fut l'immolation de Mohammad Bouazizi le 17 décembre 2010. Depuis, tout un peuple s'est mis en marche sans crainte, sans leader, sans encadrement d'aucun parti politique. Le mur de la peur brisé, la dictature s'effondre. Le 14 janvier 2011, Ben Ali s'enfuit. Le 25 février, ce fut le tour de Moubarak, surnommé à tort « Pharaon d'Égypte ». Plusieurs mois après, Kadhafi est exécuté. Ali Saleh du Yémen résiste à la tempête, mais est contraint à passer la main et s'en va aux États-Unis (étrange ?) pour un exil médical. Bachar el Assad sévit sans retenue, mais il est aux abois. À Bahreïn, la monarchie sunnite minoritaire ne doit son salut qu'au soutien des autres pétromonarchies et à la complaisance américaine qui dispose, dans ce pays, d'une grande base navale.

Le brutal surgissement de l'événement révolutionnaire a été la riposte des sociétés civiles arabes à des décennies de dérives autoritaires. Brutal ébranlement certes, mais ce n'est pas un météorite tombé par hasard sur une banquise. Même imprévu dans la forme qu'il a prise, l'ébranlement n'était pas moins prévisible. Il y a eu, par le passé, des précédents dans des contextes différents : l'*intifadah* palestinienne en 1987, le printemps algérien de 1988, le printemps tunisien au tournant de 1990, le printemps de Damas, début 2000, l'ouverture parlementaire koweïtienne. Mais aucun précédent n'a donné lieu à un tel « tsunami » politique, à un tel chambardement. Attribuer tout cela aux « vents de la mondialisation », aux réseaux sociaux, aux chaînes satellitaires, serait un peu court, bien que cela ait joué dans l'amplification du phénomène. Plus fondamentale est l'usure de la logique autoritaire ou plutôt sa dérive prédatrice et dynastique.

Certains pays semblent pour l'heure faire figure d'exception. Les monarchies pétrolières peuvent compter sur les pétrodollars pour monnayer le silence de leur population (mais pour combien de temps ?). Les monarchies non pétrolières (Jordanie et Maroc) comptent sur leurs titres de noblesse, mais se voient néanmoins contraintes d'ouvrir le système politique de manière contrôlée. L'Algérie se protège derrière le paravent de l'armée, derrière les liasses de pétrodollars, mais aussi derrière l'amoncellement des

souvenirs tragiques d'une guerre civile qui a fait plus de 150 000 morts dans les années 1990.

Un an après le déclenchement des révoltes démocratiques arabes, il est sans doute trop tôt pour dresser un premier bilan, car nous sommes toujours en pleine fièvre révolutionnaire et la situation est loin d'être stabilisée. Aussi ce texte se limite-t-il à esquisser un tableau des évolutions de la scène politique arabe depuis un an et épingler les premiers acquis de ce qui est désormais communément appelé le « printemps arabe ».

### **Tout le monde arabe en ébullition**

---

La Tunisie a indiqué le chemin à des pays arabes où jamais un chef d'État n'avait été renversé par son peuple. Certes on a eu des coups d'État, mais c'était des coups de force militaires annoncés dans des communiqués laconiques, mais sans aucune participation populaire. Il y a eu, également, le précédent de Saddam Hussein, mais sa capture a été opérée par des forces d'invasion et son jugement s'est apparenté à un simulacre, produisant dans les sociétés arabes plutôt un dégoût et un effet repoussoir.

Ce n'est pas un effet domino dont la Tunisie aurait été la première pièce à basculer. Ce n'est pas non plus un effet contagion. Mais sans doute un effet de démonstration, presque d'exemplarité. Car si les maux sont communs à tous les pays arabes, l'histoire, la géographie, la géopolitique de chaque pays, ainsi que les cadres nationaux et étatiques, notamment le rôle de l'armée, sont différents. Mais, en brisant le mur de la peur, la Tunisie a démontré la fragilité intrinsèque des systèmes autoritaires. Si les Tunisiens ont pu le faire, les autres Arabes le peuvent aussi, reprenant ainsi le slogan électoral de Barack Obama (« *Yes, we can* »), scandé à la place Al Tahrir.

Ainsi, en moins d'un an, les scènes politiques arabes se sont trouvées bouleversées. Le statut international du Moyen-Orient et les modes d'articulation arabe au système international ont été chamboulés. Les grandes puissances, qui, il y a si peu, faisaient la pluie et le beau temps, sont conduites hors des espaces de contestation, perdent leurs relais régionaux et voient leur emprise sur la région se desserrer. Contrairement à la théorie conspirationniste, les événements qui secouent la région arabe sont endogènes et ne sont pas télécommandés de l'extérieur.

Cela ouvre des fenêtres d'opportunité pour les puissances régionales comme la Turquie qui reprend l'initiative et cherche à se tailler un rôle régional à la mesure de ses ambitions. L'Iran est naturellement affecté par le printemps arabe et est sur la défensive face à un monde arabe sunnite qui secoue sa torpeur et s'affirme davantage.

À l'intérieur du monde arabe, les cartes sont redistribuées : la Syrie et l'Irak, le double pilier du système régional du Machrek sont hors jeu. L'Irak, ruiné par l'invasion américaine, miné par les clivages communautaires et dominé par un chiisme revanchard, est loin d'avoir recouvré la stabilité. Quant au régime syrien, il fait face à une révolte populaire sans précédent et le régime de Bachar el Assad semble à bout de souffle et de moyens. L'Égypte, autre centre de gravité du système régional arabe, traverse une phase difficile de recomposition du système politique et de relance économique et, pour l'heure, est davantage préoccupée par la stabilisation de sa scène intérieure.

Assez curieusement, le printemps arabe renforce le pôle conservateur dans le monde arabe : le pôle saoudien. Riyad semble aujourd'hui éclipser les trois anciennes capitales califales arabes : Damas, Bagdad et Le Caire. Mais l'Arabie saoudite est handicapée par son rigorisme religieux, ce qui lui aliène les courants modernistes et séculiers dans le monde arabe, et elle est trop alignée sur l'Amérique, ce qui lui aliène les nationalistes et les courants de gauche. Bref elle est trop conservatrice pour convaincre et trop rivée sur les États-Unis pour être aimée.

Mais l'Arabie saoudite est riche. Est-ce un facteur de puissance ? Les pétrodollars procurent de l'influence (*al noufoudh*), mais ne confèrent pas du leadership (*al-qiyadah*), si l'on entend par leadership, l'aptitude à être une locomotive régionale, capable d'aplanir les différends interétatiques, d'indiquer la direction à suivre, de suggérer des lignes de conduites à l'échelle de la région et d'imposer le respect aux acteurs régionaux et internationaux. À la limite, beaucoup plus entreprenant est le petit émirat de Qatar, grâce à une gesticulation diplomatique permanente, une présence sur tous les fronts (du sponsoring d'équipes de football à la participation, même symbolique, à la campagne militaire de l'Otan en Libye) et la mise à sa disposition d'une force de frappe médiatique qu'est Al Jazira.

## L'ère constitutionnelle

La fin de certaines dictatures inaugure une nouvelle ère constitutionnelle. Depuis un an, les constitutions sont révisées ou en passe de l'être. C'est une priorité de tous les nouveaux gouvernements car, comme le rappelle Chibli Mallat, les constitutions sont « *des contrats sociaux qui rassemblent les attentes du peuple dans un texte qui impose l'esprit du nouveau régime construit sur les ruines de l'ancien* » (2011). Partout, on cherche à affirmer la séparation des pouvoirs, le respect des droits de l'homme, la durée du mandat présidentiel, l'indépendance de la justice, etc.

C'est le roi du Maroc qui réagit le premier au printemps arabe en annonçant, dans son discours du 9 mars 2011 une réforme constitutionnelle. Le timing du discours n'est pas fortuit : il s'agit de couper l'herbe sous les pieds des protestataires et désamorcer la révolte du 20 février, en reconnaissant la pluralité culturelle et linguistique du pays, en promettant d'élargir les pouvoirs et les compétences du premier ministre et du parlement, en appelant à l'approfondissement de la réforme de la justice.

Manœuvre ou volonté réelle de moderniser le pays ? Les points de vue divergent et un débat intéressant a toujours lieu au Maroc sur cette question. Pour les partisans du roi, c'est une avancée significative dans la voie de la modernisation du pays. Pour les opposants, c'est une constitution « octroyée » à l'instar des autres Constitutions de 1962, 1970, 1972, 1992, 1996, et de plus, elle ne s'attaque ni aux prérogatives politiques ni aux privilèges économiques du *Makhzen*.

Si j'épingle le cas du Maroc, c'est parce qu'il est emblématique des transactions de coulisses, des pressions occultes et des manœuvres du *makhzen*, qui demeure le véritable pouvoir du pays. Mais aussi parce que le Maroc est révélateur de la nouvelle ère ouverte par le printemps arabe : l'engouement pour les règles constitutionnelles qui doivent régir l'espace politique. Faut-il rappeler que sur 13 450 000 électeurs marocains, 73,5 % ont participé au référendum du 1<sup>er</sup> juillet 2011 ? C'est 8,4 points de plus que lors du vote sur la Constitution de 1996 (Lopez, 2011).

La Tunisie et l'Égypte se sont engagées aussi dans des révisions constitutionnelles. Mais si les enjeux constitutionnels au Maroc s'articulent autour du rôle du *makhzen* dans la vie politique et économique du pays, ailleurs, comme en Égypte, ces enjeux s'articulent autour du rôle de la religion et de l'État, la place de l'armée dans le nouveau système politique, le choix du régime présidentiel

ou parlementaire et la consécration du caractère non confessionnel de l'État égyptien.

On observe ainsi la diversité de situations dans les pays arabes derrière les débats acharnés sur les nouvelles constitutions. Mais qui aurait pu imaginer, il y a vingt ou dix ans encore, qu'un leader d'un parti islamiste, comme Benkirane, deviendrait premier ministre de son pays ou qu'un dirigeant islamiste égyptien, comme Saad Kitatni, occuperait la présidence de l'assemblée égyptienne, obtenant même 399 voix sur 498 ?

Le cas de la Tunisie est également un gisement de leçons en termes d'éclosion d'un véritable débat constitutionnel. Comme on le sait, le premier gouvernement post-Ben Ali, sous la houlette de Mohammad Ghannouchi, a mis en place une Commission réforme, présidée par Yadh Ben Achour et composée de soixante-douze membres. Plus tard, la Commission a changé de nom devenant la « Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution et de la réforme politique et de la transition démocratique », composée de 155 membres (7 avril 2011). Elle a adopté un « pacte républicain » devant servir de socle à la nouvelle constitution.

Le pacte consacre la séparation dans les domaines du politique et du religieux et l'indépendance personnelle de chaque citoyen, réaffirme les acquis de la femme tunisienne et insiste sur la séparation des pouvoirs. Encore une fois, les débats ont été nourris, mais les principes de la légitimité de la différence et de la « fécondité de la divergence » ont été respectés par tous. Ainsi, pour prendre un petit exemple, lors des débats, le parti islamiste Ennahda voulait voir inscrit dans ce pacte le refus catégorique de « toute normalisation avec l'État sioniste ». Mais il n'a pas pu obtenir satisfaction, car d'autres formations politiques ont jugé que cette condamnation de l'État juif sur le long terme n'était pas acceptable, dans la mesure où la Tunisie pourrait être amenée à normaliser ses relations avec Israël, si ce dernier adoptait une attitude plus positive sur le dossier palestinien.

Ces joutes verbales renvoient au cœur du débat : une constitution est faite pour un pays et non pour un parti et elle affirme des principes généraux qui organisent la vie en société et les rapports entre gouvernants et gouvernés, et non des prises de positions partisans et contingentes. Ces trois exemples – Maroc, Égypte, Tunisie – nous montrent les enjeux des révisions constitutionnelles et les débats qu'ils suscitent. Tout cela est très sain. Il est en effet

révolu le temps où les dictateurs pouvaient tailler les constitutions à leur mesure. Ce n'est donc pas le moindre des mérites du printemps arabe.

### **Consultations électorales : victoires des partis islamistes**

Il y a eu au cours des douze derniers mois une série de consultations électorales. Les élections tenues en Tunisie, en Égypte et au Maroc ont donné leur verdict. Les partis islamistes sont sortis vainqueurs des premières élections libres. Ce sera, à coup sûr, le cas de la Libye, du Yémen et de la Syrie lors des prochains rendez-vous électoraux.

Pour l'Occident qui a toujours préféré traiter avec les dictatures, supposées constituer des remparts contre la « déferlante » islamiste, la surprise est de taille, pas tant en raison de la percée des mouvances proches des Frères musulmans, mais surtout en raison de l'ampleur de leur victoire, doublée dans le cas de l'Égypte, relais de l'Occident dans la région, d'une entrée en scène remarquée du parti salafiste égyptien, Al-Nour (la lumière). Avec 47 % des voix pour le parti Justice et Liberté (émanation des Frères musulmans) et 21 % pour le parti Al-Nour (salafiste), les deux partis islamistes se taillent la part du lion dans l'assemblée égyptienne, avec 68 % des sièges.

Ainsi le printemps arabe vire au vert, couleur des partis islamistes. Que l'on s'en réjouisse ou que l'on s'en inquiète ne change rien à la donne. Une chose est sûre, pour la première fois depuis soixante ans, les Arabes peuvent enfin exercer leur droit de vote en toute liberté, sans connaître à l'avance le résultat du scrutin. La page des élections présidentielles où un Ben Ali ou un Mubarak sortait vainqueur avec 99,99 % des voix est à jamais tournée. C'est là le principal motif de satisfaction.

Pourquoi donc cette litanie de lamentations sur « l'hiver islamiste » qui remplacerait le « printemps arabe », surtout dans les médias européens ? Outre son caractère outrancier, cette inquiétude relève d'une lecture qui ne fait qu'entretenir les peurs et réactiver les vieux clichés sur « la menace de l'islam ». Elle révèle également ce que Patrick Haenni qualifie de « *curieuse cécité sociologique* » (2011), qui frappe structurellement la pensée occidentale incapable de lire les dynamiques sociales et politiques des sociétés arabes. Faut-il rappeler que si le Coran est unique, les pays musulmans sont multiples entre eux et à l'intérieur de chacun d'eux. En effet, il ne peut y avoir d'islam sans Coran, mais, inversement, « *il ne peut y*

*avoir de Coran sans musulmans qui le lisent, l'interprètent et tentent de le traduire en institutions et réalités sociales» (Saïd, 2011).*

En réalité, pour ceux qui suivent de près les évolutions des sociétés arabes (les évolutions historiques, démographiques, éducatives, économiques et sociales), il ne faisait aucun doute que les islamistes allaient rafler la mise. Leur victoire était inscrite dans le marbre. Dans les dictatures en effet, où le système politique est verrouillé, où le marché politique est dominé par le parti unique, où les organisations de la société civile sont contrôlées, muselées et réprimées, les partis islamistes sont la seule alternative crédible. Et cela pour plusieurs raisons :

a) Ces partis ont été historiquement le fer de lance de la contestation clandestine ou semi-clandestine et leurs militants ont connu la peine de mort ou la prison, souffert de la torture et de l'exil. On les appelle les « partis des torturés et des exilés », même s'ils avaient bénéficié, par moments, d'une certaine indulgence de la part des régimes.

b) Ces partis ont maillé tout le territoire national et de ce fait ont acquis non seulement une visibilité réelle, mais une reconnaissance sincère. En ville comme à la campagne, ils sont proches des populations, plus à l'écoute de leurs problèmes, plus voués à leur service, plus prompts à venir à leur secours. Partout leurs associations caritatives et leurs réseaux d'entraide pallient l'absence et les carences de l'État. Ils représentent aux yeux des populations ce qui est « authentique et endogène ». Ils ne reçoivent pas d'aide des pays occidentaux, mais des pays musulmans riches ou des musulmans aisés. Et il va sans dire que si l'Arabie saoudite se montre généreuse avec eux, ce n'est certainement pas pour faire du prosélytisme moderniste.

c) Ces partis sont crédités d'images positives d'honnêteté face à des régimes corrompus jusqu'à la moelle, et de solidarité face aux dérives inégalitaires.

d) Ces partis sont dotés d'une organisation, d'une discipline et d'une capacité de mobilisation hors pair. Il faut reconnaître cependant qu'ils disposent de milliers d'antennes électorales discrètes, à travers le réseau des mosquées, ce qui accroît davantage leur présence et leur efficacité. Face à eux, ce qu'on appelle « la mouvance moderniste et séculière » offre le spectacle affligeant de fragmentation, de morcellement et, quelques fois dans le chef de certains leaders, d'« ego » surdimensionné. Présente



surtout dans les villes et dans les milieux éduqués et plutôt de classes moyennes, elle est perçue comme élitiste, snob, tenant de « beaux discours de salons », n'ayant jamais foulé le sol des quartiers en déchéance et parlant un langage quasi hermétique et, en tout cas, incompréhensible pour la majorité des Égyptiens, dont près de 40 % sont analphabètes.

La victoire des partis islamistes semble démentir le pronostic d'experts tels Olivier Roy, qui, déjà en 1992, prédisait « l'échec de l'islam politique » (Roy, 1992). Il y épinglait le changement du paradigme démographique (une génération autonome, libérée des liens familiaux), la sortie du modèle collectif et des solidarités claniques et primordiales, le processus d'individualisation notamment grâce aux nouvelles technologies, l'érosion des idéologies globalisantes (panarabisme, panislamisme, etc.), la réaffirmation de l'État-nation, et l'autonomisation du champ politique où la *charia* ne fait pas sens comme loi de l'État.

Si toutes ces évolutions sont réelles, comment expliquer la victoire des partis islamistes. Répondant à cette question dans un article récent de fin 2011, Olivier Roy l'attribue au changement même du paradigme religieux. Pour étayer son argument, il soutient que les dirigeants islamistes – et il donne l'exemple de Rachid Ghannouchi, dirigeant du parti tunisien Ennahda – ont été amenés à remettre en cause leur « modèle idéologique inopérant », par le biais de la pratique politique (alliances, débats constitutionnels, recherche de compromis et de consensus, obsession des résultats, etc.). Or tout cela, pense-t-il, contraint à une « reformulation de la doctrine des partis ». L'insistance des partis islamistes sur la liberté, la justice, le développement, la démocratie et l'État civil atteste cette transformation. Lentement, mais sûrement, un processus de sécularisation est en marche. Mais cette sécularisation « loin de marginaliser le religieux, lui permet, en l'isolant, d'être plus visible » (Roy, 2011).

Mais il ne faut pas verser dans le simplisme : la mouvance islamiste devient composite et hétérogène. En effet, à défaut d'un détenteur légitime qui puisse monopoliser l'espace religieux, « chacun construit son système de normes et de valeurs », de telle sorte que les Frères musulmans sont aujourd'hui concurrencés à la fois par les salafistes (Al-Nour égyptien), voire même pas les « soufis ». Devenus acteurs politiques et non plus simple force d'opposition, les Frères musulmans sont forcés de reconnaître l'autonomie du

champ politique. Les salafistes, quant à eux, y sont réticents. Mais comment espèrent-ils s'engager dans l'action politique, tout en continuant à mettre la loi islamique au-dessus de la loi des hommes ?

Il y a donc bel et bien une sortie du modèle religieux. Et si l'on observe un retour du religieux dans le printemps arabe, c'est tout simplement « *sous la forme de la question identitaire* ». Or tout le monde convient que la question religieuse posée en forme d'identité est parfaitement compatible avec la démocratie. Olivier Roy donne un exemple concret de ce repositionnement identitaire. « *Au Québec, pays athée, écrit-il, la prière d'ouverture des sessions parlementaires n'a pas été supprimée puisqu'elle est considérée comme un symbole de l'identité culturelle* » (Roy, 2011). De la même manière, le débat sur le crucifix dans les écoles italiennes renvoie non à des questions de foi, mais à la question identitaire italienne.

Arrivés au pouvoir, les partis islamistes devront faire leurs preuves, car, comme dit le proverbe arabe, « c'est sur le champ de course que se révèle le vrai cavalier ». Ces partis seront donc forcés de passer du stade social au stade politique, des slogans faciles (le Coran est la solution) à l'action gouvernementale (gouvernance, probité, efficacité, crédibilité, transparence, etc.). La politique au quotidien ne fonctionne pas avec de grands discours. Les islamistes savent qu'ils seront jugés, non pas sur la qualité de leurs prêches religieux, mais sur leur respect des règles démocratiques, sur leur efficacité économique, sur leur savoir-faire diplomatique et sur la transformation sociale de leurs pays.

En d'autres termes, ils devront remettre l'économie sur les rails, répondre à l'impatience des jeunes, assurer la paix sociale et s'ouvrir à l'environnement régional, en contribuant au règlement des conflits en suspens. Tout cela passe par la recherche de larges alliances gouvernementales, ce qui requiert une concertation et une négociation permanentes pour aboutir à des compromis laborieux et une politique pragmatique, souple et fluide. Les soucis futurs des partis islamistes seront bien des « *soucis civils* » (Haenni, 2011). Il va falloir d'abord sécuriser la transition, stabiliser le pays, empêcher une rupture avec l'armée et ensuite éviter l'effet repoussoir sur la scène internationale.

Cela dit, le monde arabe est majoritairement musulman et est attaché à la religion. Le champ politique restera donc étroitement lié à la religion. Et il ne fait aucun doute que les partis islamistes, surtout salafistes, une fois arrivés au pouvoir, chercheront à focaliser

l'attention sur certains thèmes à forte charge symbolique, comme le voile, la consommation d'alcool et la mixité. On trouve une telle évolution aussi bien dans le monde chrétien (des chrétiens conservateurs aux États-Unis s'opposent à l'avortement et certains médecins qui le pratiquent ont été assassinés) que dans le monde juif (où les *haredim* d'Israël – 10 % de la population totale – veulent séparer les hommes et les femmes dans les transports publics).

Il ne faut donc pas se laisser tétaniser par les victoires des partis islamistes, en oubliant les dynamiques profondes qui agitent les sociétés arabes. Or ces dynamiques vont dans le sens d'« *un dépassement du logiciel idéologique du discours islamiste* » (Haenni, 2011). Après tout, les jeunes arabes ne sont pas sortis dans les rues pour changer la couleur noire des dictatures par la couleur verte de l'islamisme : ils veulent changer une couleur par plusieurs, ce qui est la définition même du pluralisme. Et on peut compter sur leur vigilance.

La victoire des islamistes fait poser une autre question : quelle sera la politique étrangère des pays arabes dominés par de tels partis ? Nul doute que ces derniers chercheront d'abord à défendre les intérêts nationaux de leurs pays respectifs. Cela signifie qu'ils éviteront toute provocation inutile et toute surenchère malvenue. Ils n'ont pas intérêt ni à apeurer les touristes ni à décourager les investisseurs. Ils poursuivront leurs relations avec l'Union européenne, mais exigeront moins de paternalisme et davantage d'égalité et de réciprocité. La question de la mobilité des personnes autour de la Méditerranée reviendra à l'ordre du jour.

Ils chercheront à réactiver l'Union pour la Méditerranée, vecteur d'intégration régionale, mais le format de chacun des projets sera décidé en fonction de leurs intérêts. Ils proposeront un « partenariat euro-arabe » pour extraire les relations euro-arabes de l'hypothèque israélienne. Tous ces projets dits « euro-méditerranéens » semblaient n'avoir qu'un objectif : intégrer Israël, tout en sachant que la présence de cet État, dans une situation de non-résolution du conflit, ne fait que contaminer toutes les politiques euro-méditerranéennes, comme on a pu le constater pour le processus de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée (Khader, 2009).

La question de la Palestine reviendra à l'ordre du jour. Il faut en effet se détromper : même si la question palestinienne n'était pas un enjeu important dans les mobilisations populaires arabes, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue une blessure béante

dans la conscience collective arabe et un symbole de leur humiliation. Comment peut-on imaginer un seul instant qu'une Égypte dominée par les Frères musulmans puisse demeurer insensible aux souffrances quotidiennes du peuple palestinien, assistant comme spectatrice à la colonisation rampante des territoires palestiniens et arabes et à la « judaïsation de Jérusalem », troisième ville sainte de l'islam ? D'ailleurs, l'une des premières décisions des nouvelles autorités égyptiennes, après la démission de Moubarak, n'a-t-elle pas été d'ouvrir la frontière entre la bande de Gaza et l'Égypte et d'œuvrer à la réconciliation inter-palestinienne ?

Il faut tout de même rappeler que depuis l'arrivée au pouvoir, en Égypte, d'Anouar el-Sadate, et surtout, depuis le début du régime de Moubarak en 1981, c'est-à-dire depuis trois décennies, « *le gel de la question palestinienne était devenu comme une marque routinière du système international* » (Badie, 2012). Cette politique du *statu quo* où rien ne bougeait à part la colonisation israélienne toujours active, n'était possible que grâce à la collusion entre les États-Unis et leurs alliés régionaux, notamment l'Égypte et la Jordanie. Cette équation sera remise en question par les nouveaux dirigeants. Quant à la Jordanie, secouée par le vent de la révolte, elle sera soumise à de fortes pressions internes et ne pourra plus garder le silence face à la politique israélienne dans les territoires occupés.

Les États-Unis tenteront de prendre langue avec les nouveaux gouvernements arabes pour s'assurer de leur soutien. Trop d'intérêts américains sont en jeu : approvisionnement énergétique, liberté de navigation, notamment à travers le canal de Suez, endiguement de l'Iran, préservation du traité de paix entre l'Égypte et Israël. Aucun État arabe n'a intérêt à interrompre les flux pétroliers, à fermer le canal de Suez et à menacer la liberté de navigation.

Par contre sur l'Iran et sur Israël, l'on pourrait assister à des divergences de points de vue. Les nouvelles politiques étrangères arabes seront plus sensibles à un traitement plus équilibré de la question nucléaire : pourquoi Israël serait-il le seul pays de la région à être autorisé à posséder cette arme ? La nouvelle diplomatie égyptienne, soutenue par les autres pays arabes, remettrait sur la table le projet d'une zone libre de toutes les armes de destruction massive.

Quant au traité de paix avec Israël, il ne sera pas remis en question, mais l'Égypte, en particulier, sera moins accommodante avec Israël si celui-ci continue à bafouer le droit international. Aussi l'on

pourrait s'attendre à des pressions accrues des nouvelles diplomaties arabes sur l'administration états-unienne pour sortir le processus de paix de sa longue hibernation et s'engager résolument dans la création d'un État palestinien. À défaut, une remise en question du *statu quo* régional ne serait pas à écarter, y compris l'annulation des traités de paix.

Le printemps arabe bouscule le jeu international. Les sociétés arabes, en se révoltant, font bouger les lignes. L'ancien ordre, dominé par les États-Unis, chancelle : un ordre nouveau se mettra en place dont on peut difficilement, à ce stade, en décerner les contours. La fluidité sera la marque de la période qui s'ouvre : il n'y aura plus d'alliances définitives, il y aura des intérêts nationaux à défendre. La politique étrangère des pays arabes ne sera pas faite par des « laquais » sous influence : elle devra refléter le sentiment populaire et servir l'intérêt public.

### **Ébranlement du mythe de l'exception arabe... et risques de la transition**

---

Le monde arabe traverse une période enthousiasmante et inquiétante à la fois. C'est un tournant historique et un moment de rupture. De manière pacifique et avec une dignité admirable, les peuples arabes ont réussi l'impensé et l'impensable. Mais ils ne sont qu'à l'orée d'une ère nouvelle, car ils sont encore dans la phase de la passion révolutionnaire et non dans celle de la raison démocratique. Le chemin qui mène de l'une à l'autre sera escarpé et les risques légion. Risque de confiscation de la révolution par l'armée, de sa récupération par les affidés de l'ancien régime, de sa perversion par des mouvements « radicaux », de son détournement par la réactivation des réflexes régionalistes ou tribaux. Mais aussi le risque d'impatience des jeunes qui attendent une amélioration de leur condition : une économie relancée, une stabilité assurée, une administration efficace et honnête, une libération de l'initiative privée.

Tous ces risques sont réels et il ne faut pas les prendre à la légère. Mais, malgré les incertitudes et les hypothèques du futur, le printemps arabe demeure une bonne nouvelle. Aussi faut-il se réjouir de ce qui est advenu au lieu de s'inquiéter, à l'avance, de ce qui pourrait advenir. Ce n'est pas une question de naïveté et d'angélisme, mais de lucidité. En se révoltant, les peuples arabes ont brisé le mythe d'un monde arabe condamné à l'inertie.

En déboulonnant certains de leurs régimes autoritaires, les peuples arabes ont, du même coup, ébranlé un mythe tenace fondé sur la thèse de « l'exception arabe ou musulmane ». Cette thèse liait l'autoritarisme observé dans le monde arabe à l'essence même de la religion musulmane, et par conséquent, à la culture arabe. « *L'islam, qu'il soit intégriste ou pas, écrit Amon Perlmutter dans l'International Herald Tribune en 2011, est-il compatible avec la démocratie de type occidental ? La réponse est clairement non* ».

Ce propos est un condensé saisissant de ce prisme culturaliste, comme s'il existait un *homo islamicus* ou un *homo arabicus* spécifique, « *coupé anthropologiquement du reste de l'humanité* » (Corm, 1994). Un tel postulat laisse supposer que l'islam est irrémédiablement associé à une sorte de théocratie qui se révélerait incapable de s'ouvrir à l'univers pluraliste et à son corollaire démocratique. C'est la thèse de Bernard Lewis sur « *le despotisme intrinsèque en islam* » (Lewis, 2002). Parce que majoritairement musulman, soutiennent les tenants de la thèse culturaliste, le monde arabe souffrirait de la même exception autoritaire et constituerait la « *seule région demeurée en retrait d'un processus planétaire de démocratisation* ».

Ce soi-disant « *exceptionnalisme arabo-musulman* » est évidemment réducteur. Car non seulement il procède d'une vision « a-historique », révèle une attitude paresseuse de l'esprit scientifique, mais surtout il débouche sur une conclusion discutable : les sociétés islamiques et arabes (parce que majoritairement musulmanes) ne peuvent accéder à l'idéal de l'univers démocratique, parce qu'elles seraient réfractaires à toute forme d'expression démocratique.<sup>2</sup>

D'autres versions des explications culturalistes sont mises à contribution pour affirmer que les structures sociologiques du monde « arabo-musulman » ne se prêtent pas à l'émergence d'une société civile dynamique et autonome et à l'établissement de régimes démocratiques. Sont alors invoquées pêle-mêle les traditions millénaires de « despotisme oriental », de pouvoir patriarcal ou de solidarités tribalo-confessionnelles. C'est ainsi que la théorie d'Ibn Khaldoun sur l'*Assabiya* (esprit de corps particulier) est dépoussiérée et resservie (Leca, 1994). Il en va de même des théories fondées sur le « factionnalisme », le « clientélisme », la « *Oumma* » ou « l'esprit sectaire » (*sectarianism*).

---

2. La thèse culturaliste a été brillamment mise à plat par Michel Camau (2006).

Bref, comme le résume Elie Kedourie, un anti-arabe impénitent : *« Il n'y a rien dans les traditions politiques du monde arabe – qui sont les traditions politiques de l'islam – qui rendraient familières, ou même intelligibles, les idées organisatrices du gouvernement constitutionnel et représentatif »* (1992). David Pryce-Jones va plus loin encore : *« Aujourd'hui, un démocrate arabe, ce n'est pas seulement une vue de l'esprit, c'est une contradiction dans les termes »* (1989). D'autres auteurs vont lui emboîter le pas, rappelant les rivalités tribales, la contestation permanente de l'autorité, les séditions en chaîne, la succession des révoltes qui rendraient la Cité islamique, dès l'origine, « anarchique » et ingouvernable. De sorte que la culture de la violence et de la force qui prévaudrait dans l'aire arabo-islamique ne militerait pas en faveur de l'émergence de société civile et d'un espace de droit.

Théorisé à la suite des travaux de Max Weber, le concept de « patrimonialisme » et de « néopatrimonialisme » élaboré par le professeur palestinien Hisham Sharabi (1988) viendra signifier la réalité d'un pouvoir où la chose publique devient une chose privée, une quasi-propriété d'un seul individu, le chef, auquel tous les autres individus doivent obéissance et soumission. L'argument du néopatriarcat en vient à postuler, comme le souligne Elisabeth Picard que *« la vie sociale depuis la famille naturelle jusqu'à la famille "nationale" se caractériserait par des relations d'autorité, de domination et de dépendance, conférant à la figure du père-patriarche les traits d'un agent de répression »* (2006). De sorte que, au-delà de leurs différences, des itinéraires historiques différenciés des sociétés et des constructions politiques multiples, les régimes arabes *« témoigneraient d'une même structure autoritaire axée, pour l'essentiel, sur la relation au chef »*.

Le concept de néopatrimonialisme ne manque pas de pertinence. Mais il témoigne davantage d'une dérive du système autoritaire qu'il n'en constitue l'essence même. L'explication culturaliste s'est tout naturellement appuyée sur le corpus juridique musulman, où l'intérêt de l'*Oumma* (la communauté musulmane), prétend-on, prévaudrait sur les droits de l'individu. Cette approche culturo-religieuse a dominé trop longtemps la recherche sur la société civile, les droits de l'homme et la démocratie dans l'aire arabe, condamnant la réflexion à interroger continuellement et stérilement l'« esprit arabe » ou « l'esprit musulman », pour comprendre l'autoritarisme des États, l'absence d'autonomie pour les individus et donc de

démocratie, et de manière générale, la désaffection des sociétés arabes à l'égard de l'État. Cela dit, il est clair que le corpus juridique musulman fournit un système de normes, mais ces normes sont constamment réinterprétées du fait de l'évolution même des mentalités et des sociétés.

Ainsi la première tâche des analystes qui veulent percer le mystère de la culture politique arabe et de son rapport à la démocratie, c'est de s'affranchir de l'essentialisme culturel, d'éviter les approches réductionnistes et d'utiliser une méthodologie recourant, non pas aux textes coraniques, mais aux sciences humaines telles que l'histoire, la géographie, l'anthropologie, la sociologie religieuse, la science politique et économique, comme on le fait d'habitude quand on analyse des phénomènes similaires sous d'autres horizons. Les variables culturelles entrent en ligne de compte, mais elles ne sauraient être déterminantes.

Si le recours à toutes les sciences humaines est indispensable pour analyser le phénomène autoritaire, c'est aussi pour s'extraire de l'illusion qu'il y a un seul moule autoritaire ou un seul modèle. Les modes de fonctionnement des régimes autoritaires, en termes d'exercice du pouvoir, de régulation, de cooptation, d'exclusion ou de contrôle peuvent varier d'un pays à l'autre, en fonction de la géographie de chaque État, de son parcours historique, de sa structure sociale, de l'état de son développement économique, de la nature de sa bureaucratie ou même de ses alliances extérieures. Cela explique d'ailleurs pourquoi le printemps arabe de 2011 a permis de défenestrer rapidement Ben Ali et Moubarak, mais qu'il a viré vers une guerre sans merci en Libye – qui heureusement s'est soldée par la victoire des rebelles libyens – et qu'il piétine en Syrie.

### **Autres acquis du printemps arabe**

---

À rebours des Cassandres qui égrènent leurs doutes et étalent leurs peurs face à des événements toujours en cours, il n'est pas superflu d'énumérer quelques acquis majeurs du printemps arabe. Quatre pays se sont déjà débarrassés de leurs despotes : la Tunisie, l'Égypte, la Libye et le Yémen. Ben Ali est en exil. Moubarak reste en Égypte, mais est traîné, sur une civière, devant un tribunal de son pays : c'est inédit dans l'histoire contemporaine du monde arabe. Certes il y a eu le précédent de Saddam Hussein, mais son jugement dans un Irak sous occupation états-unienne a tourné au simulacre de justice. Ali Saleh du Yémen a dû se plier à un plan de



transition concocté par les pays du Golfe et est parti aux États-Unis, mais le peuple réclame son jugement. Quant à Kadhafi qui qualifiait les rebelles de « rats », il a été trouvé blessé dans une canalisation d'égout et exécuté sans ménagement.

Un cinquième pays est secoué par le vent de la révolte : la Syrie. Certes, le régime de Bachar Al-Assad résiste, mais au prix d'une répression inqualifiable. Ce faisant, il mise sur la fidélité de son armée et de ses multiples forces spéciales commandées par des parents ou des fidèles. Il agite l'épouvantail de la guerre intercommunautaire ou du chaos à l'irakienne. Il joue sur les divisions de l'opposition. Il se vante du soutien des minorités confessionnelles dont il se pose en protecteur. Et il compte sur l'appui inconditionnel de la Russie et la complaisance intéressée de la Chine.

Pour lui, les manifestants syriens sont tout bonnement des « *hors-la-loi* » (déclaration du ministre de l'intérieur le 28 janvier 2012), des agents à la solde de ceux qui veulent déstabiliser et affaiblir la Syrie, « *cœur palpitant de l'arabisme* » et « *citadelle inexpugnable face au sionisme* ». Il s'insère dans le jeu diplomatique de Moscou qui fait obstruction à toute résolution condamnant le régime syrien au Conseil de sécurité.

Ce qui complique la donne en Syrie, c'est que d'autres enjeux régionaux et internationaux s'y greffent : tensions entre l'Iran et les pays arabes du Golfe, opposition entre sunnites et chiites, compétition États-Unis – Russie. La question syrienne cristallise aussi les camps adverses sur le terrain libanais : le Hezbollah chiite et le mouvement du 14 mars (chrétiens et sunnites). Le régime syrien le sait et il joue admirablement sur les peurs et les oppositions.

Mais les dés sont jetés : en réprimant son peuple, le régime syrien perd le dernier zeste de légitimité. Le fait que l'Iran soit sur la défensive, soumis à un embargo occidental et à des oppositions régionales, réduit la capacité manœuvrière du régime syrien. Il peut compter sur le soutien du Hezbollah libanais et du gouvernement actuel irakien dominé par le chiite Al-Malki, mais tous deux sont exposés à une fronde intérieure et sont sous influence iranienne. Mais ces autres voisins, le mouvement du 14 mars au Liban, la Jordanie et la Turquie lui tournent le dos et appellent même à sa chute.

Nul ne peut prédire l'avenir, mais Bachar Al-Assad ne pourra braver la tempête trop longtemps. Il compte sur la lassitude du peuple syrien, mais celui-ci ne se laisse guère intimider, malgré les milliers de morts déjà comptabilisés. Il serait souhaitable qu'il

sauve sa peau en acceptant la proposition arabe d'une passation de pouvoir et l'organisation rapide d'élections législatives (scénario yéménite), s'il ne veut pas subir le même sort que celui qui a été réservé à Kadhafi (scénario libyen).

Le régime syrien a gâché une occasion en or de se réformer en douceur. En effet, lorsque Bachar Al-Assad a succédé à son père décédé en 2000, il était crédité d'une bonne image : il était jeune (on a d'ailleurs modifié un article de la Constitution pour lui permettre d'être élu président), éduqué (ophtalmologue de formation) et semblait décidé à ouvrir économiquement son pays et s'engager dans la voie de la réforme politique. En 2001, lui, l'alaouite, épouse une sunnite, Asma Akras, de la bourgeoisie citadine de Homs, diplômée en économie de Grande-Bretagne. Tout jouait en faveur d'une ouverture possible. Dès septembre 2000, un manifeste pour la démocratie est signé par quatre-vingt-dix-neuf intellectuels syriens, donnant le coup d'envoi d'une vague d'activisme politique inédit depuis la dernière expérience démocratique de 1961-1962. On commence à parler dans les milieux médiatiques de « printemps de Damas ».

Mais les caciques et la « *nomenklatura des intellectuels* » (Kawakibi, 2010) liés au régime s'inquiètent de la tournure des événements et se mettent à accuser les activistes syriens de servir les intérêts étrangers et de détourner la Syrie des tâches prioritaires : développer le pays et lutter contre l'ennemi sioniste. L'inertie du système finit par briser les premières velléités de réforme. Dans son discours du 18 mars 2001, Bachar Al-Assad rappelle les lignes rouges « à ne pas franchir ». Mais les *sit-in* de protestation jalonnent les années 2004 et 2005 et le 16 novembre 2005, les représentants de plusieurs petits partis d'opposition et de personnalités indépendantes publient la « Déclaration de Damas pour le changement démocratique », appelant à un changement démocratique, pacifique et progressif.

Tout cela va rester lettre morte. Le régime syrien traverse une période difficile, harcelé par les pays occidentaux pour quitter le Liban où ses troupes étaient stationnées depuis les années 1970. Le 1<sup>er</sup> mai 2005, les troupes syriennes quittent en effet le Liban, mais Bachar Al-Assad se crispe ne cédant sur rien et « *faisant de l'inertie sa meilleure défense* » (Balanche, 2011). Le régime resserre la vis pour tuer le mouvement contestataire dans l'œuf.

Cela s'est passé bien avant 2011. Mais c'est le printemps arabe qui a été, sans aucun doute, l'éperon des nouvelles formes de ré-

volte collective. Il n'y a donc pas d'exception syrienne, bien que la Syrie, contrairement à la Tunisie et à l'Égypte, représente l'exemple type de ce que j'appelle le « contre-paradigme de la révolution heureuse ». J'entends par cela le choix par le régime syrien du remède sécuritaire, qui vise à domestiquer et à terroriser les manifestants, dans le but avoué d'écraser ce qu'il appelle les « hors-la-loi », « les terroristes » et « les agents commandités de l'extérieur ».

Le terme « contre-paradigme syrien » renvoie aussi au comportement de l'armée qui, malgré certaines dissidences, se comporte comme le bouclier du régime et non en protectrice de la nation. Il fait référence également au comportement des grandes puissances qui ne font pas bloc pour dénoncer les exactions du régime, mais qui se divisent selon des lignes héritées de la guerre froide : Russie contre les autres puissances.

En outre, l'exemple syrien met en exergue la greffe sur la question nationale d'enjeux régionaux, en l'occurrence l'opposition entre deux projets concurrents au Moyen-Orient : le croissant chiite (Iran, Irak, Syrie alaouite, Hezbollah libanais) et le croissant sunnite (Arabie saoudite, Égypte, Hamas palestinien, Jordanie, Syrie sunnite, Turquie). Les deux croissants traversent la Syrie, ce qui atteste la rivalité sourde entre l'Iran d'une part et la Turquie et les autres pays arabes de l'autre.

Ce qui se passe en Syrie dépasse en quelque sorte les Syriens : l'opposition chiisme – sunnisme et la rivalité géopolitique entre l'Iran et les pays arabes. L'enjeu syrien se transforme aussi en un enjeu à l'intérieur des États de la région, faisant de la Syrie presque une « question libanaise », avec une exacerbation des oppositions internes, une « question palestinienne » du fait de la division de la scène politique entre le Hamas (soutenu par la Syrie et l'Iran) et l'Autorité palestinienne (dominée par le Fatah), et une « question irakienne » avec l'opposition qui éclate au grand jour, depuis le départ des Américains, au sein du gouvernement, entre le chiite Al-Maliki, premier ministre, et le sunnite Al-Hachimi, vice-président.

Tout cela confirme le rôle pivot de la Syrie dans la région (Labévière & El-Atrache, 2011), ce qui y complique davantage la donne. Une chose est sûre : la révolte populaire syrienne fait éclater au grand jour les projets concurrents de rééquilibrage géostratégique, et révèle la vacuité de la phraséologie révolutionnaire baathiste sur la Syrie « rempart de la nation arabe ». Mais elle est d'abord une révolte endogène, liée à des problèmes internes, motivée par

la quête de liberté d'un peuple las d'un régime qui, depuis 1963, verrouille l'espace politique et assombrit l'horizon économique par une gestion mafieuse où le centre de décision est aux mains d'une classe politico-mercantile proche du pouvoir (George, 2003). Mais le fait que la révolte syrienne est déclenchée après la fuite de Ben Ali de Tunisie et la chute de Moubarak d'Égypte prouve bien l'effet de démonstration du printemps arabe.

### La non-exception algérienne

Au Maghreb, l'Algérie est le pays le plus exposé au vent de révolte qui a soufflé sur le voisin tunisien. Mais c'est aussi le pays qui y résiste le mieux. Y aurait-il donc une exception algérienne ? L'Algérie est une société vivante et son histoire est jalonnée de multiples formes de lutte : lutte pour l'indépendance (1956-1962), grèves ouvrières de 1977, mouvement *amazigh* (avril 1980) sous le sigle de mouvement culturel berbère, révoltes populaires d'octobre 1988 (près de 500 morts), appel à l'ouverture démocratique (1989), apparition en 2001 du mouvement populaire de Kabylie et émeutes insurrectionnelles d'avril 2001 (132 morts), marche de Kabylie du 14 juin 2001, élections législatives interrompues (1992), guerre opposant l'armée aux mouvements islamistes (FIS et GIA) entre 1992 et 1999.

Toutefois, malgré la prolifération des luttes, les mouvements populaires sont demeurés impuissants (Larabi, 2010) à bousculer le régime et à instaurer une démocratie digne de ce nom. L'Algérie continue à donner l'impression d'une oasis relativement paisible au milieu des révolutions. Mais l'impression est fautive et ne reflète pas la réalité. En réalité, immédiatement après l'indépendance, l'Algérie s'engage dans un projet ambitieux pour asseoir l'indépendance et moderniser le pays. C'est la phase de l'industrialisation « industrialisante », des réformes agraires et de la vague tiers-mondiste. Un contrat social tacite lie le peuple à ses dirigeants. L'Algérie joue sur la fibre nationaliste et est prise par une sorte de fièvre tiers-mondiste, devenant même la championne des causes des peuples opprimés par le colonialisme et un ordre économique injuste.

Mais la crise économique, fin des années 1970, casse « le contrat social » de l'État post-colonial : les premières révoltes ouvrières éclatent en 1977. Les programmes d'ajustement structurel imposés au pays du Maghreb conduisent à des « émeutes du pain ». En Algérie, ces émeutes prennent la forme d'une véritable révolte,

écrasée dans le sang en 1988. Le président Chadli Ben Jédid répond aux contestations par une ouverture du système politique. La nouvelle constitution consacre le principe du pluralisme.

Le paysage politique se diversifie : Front de libération nationale, partis démocratiques (FFS et RCD) et partis islamistes (notamment le FIS). Lors des élections législatives de décembre 1991, le FIS sort vainqueur. « *Pour les dirigeants militaires, la transition politique devient synonyme de menace* », écrit Luis Martinez (2009). La transition est refusée sous le prétexte que « *les islamistes seraient un danger pour la nation* » (Abdi, 2011). Craignant de devenir le « bouc émissaire » d'un mouvement de contestation islamiste qui reproche à l'armée d'être corrompue et d'avoir trahi les idéaux sociaux du pays, l'armée provoque la démission de Chadli Bendjedid et interrompt le processus électoral. Le pays sombre dans la violence.

Profitant de son passé dans la résistance algérienne, Bouteflika se fait élire en 1999 avec l'objectif déclaré de mettre un terme à la « tragédie algérienne », qui a ensanglanté le pays de 1992 à 1999. Et sur ce plan, faut-il le reconnaître, il réussit son pari. Quant à l'ouverture du système politique, rien ne se profile à l'horizon. Et si Bouteflika ne briguera pas un 4<sup>e</sup> mandat présidentiel, c'est plus parce qu'il est malade que parce qu'il tire les leçons de ses voisins tunisien et libyen. En effet, l'Algérie, bien que secouée par des contestations démocratiques périodiques, fait figure de « *dinosaure dans la région* » (Garçon, 2011). Mais qu'est-ce qui isole l'Algérie des évolutions de sa région ? Pourquoi cette apparente démobilitation du peuple algérien ?

Il y a tout d'abord le traumatisme de la guerre de libération (1956-1962), de l'écrasement dans le sang de la révolte populaire en 1988 et de la guerre qui oppose l'armée algérienne aux mouvements islamistes durant les années 1990 et qui fait au moins 150 000 morts. Échaudés par les tragédies du passé, les Algériens sont réticents à s'embarquer dans une révolte dont l'issue, à leurs yeux, est incertaine. Il y a ensuite le morcellement des partis contestataires. La contestation est souvent encadrée par des partis politiques dont les objectifs, les orientations idéologiques et les agendas ne sont pas partagés. Les révoltes peinent à produire un « effet de masse ».

Contrairement à l'armée tunisienne qui était restée en marge du système Ben Ali et qui a fraternisé avec le peuple tunisien en le protégeant, l'armée algérienne est le socle même du régime et elle en est la principale bénéficiaire. Il est donc fort douteux qu'elle

puisse adopter un profil bas ou même fraterniser avec un peuple en révolte. C'est sans doute la malédiction algérienne.

L'autre malédiction serait la rente pétrolière, dans la mesure où celle-ci sert davantage à acheter la paix sociale, à renforcer les mécanismes de contrôle (distribution de subsides, emplois publics, etc.), de coercition du régime (renforcement des appareils sécuritaires) ou de cooptation (financement des réseaux clientélistes) qu'à développer le pays et créer des emplois productifs. En outre, la rente pétrolière sert à immuniser le régime contre toute forme de pression extérieure, voire même à nourrir des amitiés et alliances suspectes avec des pays étrangers intéressés par le marché algérien. Bref, la rente pétrolière est « *beaucoup moins un instrument de performance économique qu'un outil de consolidation des régimes* » (Martinez, 2009).

Le régime s'abrite aussi derrière une rhétorique nationaliste et progressiste. C'est devenu presque son « fonds de commerce », ressemblant beaucoup, à cet égard, à la Syrie de Bachar Al-Assad. L'utilisation de la question du Sahara occidental, sous le prétexte de la défense des droits des peuples à l'autodétermination – quitte à vider l'Union du Maghreb de toute substance –, en est un exemple frappant. D'autres raisons expliquent l'immobilisme du régime algérien. D'abord sa fonction instrumentale dans la lutte contre l'islamisme militant et Al-Qaïda du Maghreb, ensuite les multiples clivages régionaux et linguistiques qui déteignent sur les mouvements de contestation et affaiblissent leur capacité de constituer une masse critique.

Toutes ces raisons expliqueraient l'inertie du régime algérien. Mais de là à affirmer que le peuple algérien est indifférent à ce qui se passe dans la région et qu'il est tout à fait démobilisé et découragé, c'est nier que la société algérienne est en ébullition. Le mécontentement est général. Le chômage atteint des taux inquiétants. La soupape migratoire se ferme. Entre 1990 et 2000, « *la monnaie locale a perdu huit fois de sa valeur, alors que les salaires n'avaient pas augmenté dans la même proportion* » (Abdi, 2011). Bref, les perspectives de développement sont limitées. Cela produit une grande effervescence sociale, mais qui peine à trouver une « traduction politique ». On voit donc mal comment, l'année du 50<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance, en 2012, l'Algérie pourra rester à l'écart de ce grand réveil arabe. Pour l'heure, la revendication ne

porte pas sur le changement du régime, mais se décline sur le mode des revendications culturelles, sectorielles et corporatistes.

Il n'en demeure pas moins que le printemps arabe s'est installé dans la tête des Algériens. Le régime en est conscient. Aussi, pour éviter l'embrasement et désamorcer la colère, intervient-il sur tous les fronts : il annonce des réformes, il dépense sans compter pour acheter la paix sociale (subventions aux denrées de première nécessité, revalorisation des pensions, augmentation des salaires...), il use de toutes les ruses, notamment par une répression plus souterraine et plus ciblée. Mais le régime est pris dans la nasse de ses contradictions : il ne peut rester immobile dans une région qui bouge, mais il ne peut s'ouvrir car l'ouverture pourrait le balayer. Le fait même qu'il multiplie les mesures pour amortir la contagion prouve que l'avenir de l'Algérie est « *impossible à dissocier du devenir des révoltes arabes* » (Garçon, 2011). Comme le rappelle Lahouari Abdi : « *Le régime crée un vide politique qui lui sera fatal avec les changements dans la région* » (2011).

### **La non-exception monarchique**

Voici une autre idée reçue. Qu'elles soient pétrolières ou non, les monarchies ne sont protégées ni par leurs titres de noblesse (descendance de la famille du prophète, commandement des croyants ou garde des lieux saints), ni par l'ancienneté de leur dynastie, ni par le lien fusionnel entre les populations et leurs monarques, ni par les pétrodollars ou les multiples rentes dont elles bénéficient (notamment la rente des alliances extérieures).

Mais contrairement aux républiques, les monarchies sont encore considérées comme légitimes. L'alternance biologique est dans la norme. Comme le rappelle Abdel Wahab Meddeb : « *Ce sont des monarchies qui fonctionnent comme des monarchies* » (*Jeune Afrique*, 17-20 avril 2011). Personne ou quasi personne ne réclame le départ des rois. Le mot « dégage » est absent des slogans scandés dans les rues de Rabat ou d'Amman. Ce que les sociétés arabes rejettent avec force ce sont les républiques héréditaires qui fonctionnent comme des monarchies.

Mais la patrimonialisation de l'État est aussi un fait monarchique. Connaît-on exactement comment est utilisé le budget saoudien et quelle est la part qui revient au monarque et aux milliers de princes saoudiens et des tribus alliées ? A-t-on estimé la fortune du roi du Maroc et compté le nombre d'entreprises et de holdings qui lui ap-

partiennent ? D'où provient le budget de la monarchie jordanienne ? Certes, le royaume de Jordanie n'enregistre pas des ressources considérables, mais c'est un « mendiant riche ». La transparence économique n'est donc pas le fort des monarchies et les secrets sont bien gardés.

Ce n'est pas le seul motif de mécontentement. Tous les régimes monarchiques, à des degrés divers, sont exposés aux mêmes problèmes sociaux aigus : chômage rampant, faible ouverture du système politique, disparités sociales et régionales, inégalité des sexes. Certains pays monarchiques, comme le Maroc, souffrent d'un taux d'analphabétisme qui frise le scandale (40%) et peinent à diminuer les taux élevés de chômeurs, y compris de chômeurs diplômés. D'autres, comme le régime saoudien, ont un système politique verrouillé et doivent faire face, malgré la manne pétrolière, à un chômage national qui dépasserait les 15%. La situation est encore plus complexe en Jordanie, où, aux problèmes sociaux de corruption et de chômage, s'ajoutent les problèmes liés aux rapports jordano-palestiniens à l'intérieur du royaume (les Palestiniens constituent probablement plus de 60% de la population totale), à la relation du pays face à Israël et à la dépendance quasi structurelle des États-Unis.

Ainsi les motifs de mécontentement sont multiples et ils ont donné lieu à des mouvements de révolte : mouvement du 20 février au Maroc, manifestations périodiques en Jordanie et pressions discrètes sur le royaume d'Arabie saoudite. Mais les monarques se protègent derrière quelques réformes timides mais réelles (Maroc), derrière des promesses de sévir contre la corruption (Jordanie) ou derrière des subsides généreusement distribués (Arabie saoudite). Les monarchies se protègent aussi derrière le paravent de l'Occident qui leur prodigue soutien diplomatique et « satisfecit » politique. Depuis 1945, l'alliance entre les États-Unis et l'Arabie saoudite est ainsi demeurée inébranlable, en dépit du fait que sur les dix-neuf terroristes du 11 septembre 2001, dix-sept étaient d'origine saoudienne.

Le printemps arabe a réveillé les peuples et loin de représenter un « temps de parenthèse lyrique », il s'installe dans la durée et constitue de ce fait un véritable défi, y compris pour les monarchies, désormais sommées de s'ouvrir ou de périr. C'est ce que les monarques ont déjà compris.



## Révolutions jeunes, sociales et démocratiques

Le spectacle de jeunes Arabes qui défient leur régime au prix de leur martyr est proprement fascinant. Par un courage inouï et un sens de la dignité inégalé, les révoltes démocratiques de ces jeunes sont citées en exemple. Mouvements populaires spontanés agglutinant toutes les couches sociales, ils ont déjà fait des émules. Ce printemps arabe fera date comme la révolution française de 1848 et la chute du mur de Berlin en 1989. Son effet de démonstration s'est déjà fait sentir ailleurs, comme l'attestent les mobilisations des « *indignados* » espagnols ou le mouvement « *Occupy Wall Street* ».

Certes il n'y a pas relation de cause à effet, puisque les revendications sont différentes, mais il y a certainement effet d'émulation. On le voit dans les formes de la mobilisation sociale, dans l'utilisation des technologies modernes comme les réseaux sociaux, dans le mode pacifique de manifestation. Mais les slogans sont différents : les révolutions arabes ciblent les régimes considérés comme autoritaires, répressifs et corrompus, tandis que les mouvements des indignés réclament plus d'égalité sociale, plus d'efficacité gouvernementale et plus d'opportunités.

Si les indignés réclament plus de justice, les jeunes Arabes réclament liberté et justice. Les révolutions arabes se distinguent par conséquent des simples révoltes ouvrières qui ont émaillé l'histoire récente : révoltes ouvrières d'Algérie en 1977, révolte de Gafsa en Tunisie en 2008 et révoltes du bassin textile et cotonnier de la ville de Mahalla en Égypte tout au long des années 2000. D'une certaine manière, les révolutions démocratiques arabes, par leur caractère massif et spontané et par leur logique émeutière, intègrent les revendications ouvrières, en les dépassant pour englober des revendications plus générales. Elles sont ainsi à la fois des révolutions démocratiques et des révolutions sociales.

En outre, à l'exception du cas particulier de la Libye, les révolutions arabes ont introduit un mode de lutte particulier et efficace : *al-Mouthahara al Silmiyya* (la manifestation pacifique). Ce mode de lutte répond à deux impératifs : ne pas tomber dans le piège tendu par le régime autoritaire en l'attaquant en termes de rapport de forces et ne pas militariser un mouvement social car cela ne ferait que l'affaiblir et l'épuiser. Ayari et Geisser racontent à cet égard comment au Yémen « *certaines chefs de tribus allaient jusqu'à se dévêtir de leurs sabres avant d'aller manifester* », tandis qu'en Tunisie, ajoutent-ils,

« *les pistolets automatiques qui étaient subtilisés à la police étaient systématiquement remis à l'armée républicaine* » (2011).

### L'écran des nouvelles technologies

Les slogans scandés sont modernes: justice, dignité, démocratie. Les moyens de communication et d'information ont permis la constitution d'un espace commun de l'information, d'un espace public partagé. Des millions de jeunes Arabes sont inscrits sur les réseaux sociaux et ont accès à internet. Grâce aux nouveaux médias en ligne, les citoyens ont commencé à former leur propre conscience, à s'individualiser et à s'affranchir des hiérarchies verticales.

Mais les jeunes ne se sont pas contentés de se réfugier dans la virtualité numérique: ils ont quitté leurs écrans pour aller dans la rue. Comme le dit Benjamin Stora: « *Se borner à qualifier cette révolution d'"e-revolution", c'est la réduire à un aspect et méconnaître la dynamique politique et sociale* » (2011). Ce qui a été remarquable, surtout dans les révolutions tunisienne et égyptienne, « *c'est le passage de la solitude de l'internaute... à l'euphorie collective* », car le lien collectif se fabrique dans le réel et non dans le virtuel. Ce ne sont donc pas les nouvelles technologies en elles-mêmes qui ont fait les révolutions, mais « *leur usage par des réseaux sociaux multiples combinés à des formes très physiques d'engagement, mettant en péril la vie de ceux qui s'y risquaient* » (Ayari & Geisser, 2011).

Nous devons donc distinguer trois choses: l'internaute solitaire, le réseau social qui fabrique le lien collectif virtuel et l'engagement (c'est-à-dire la prise de possession de l'agora), qui fabrique le lien collectif réel et le sentiment de citoyenneté. Pour le dire simplement: l'écran d'internet fait l'individu, mais c'est l'agora qui fait le citoyen. Car c'est lorsque l'espace public est envahi que la foule devient fusionnelle, une sorte de « *foule-communion où toutes les distances disparaissent, l'égalité s'impose, l'individu s'efface au profit d'un être commun* » (Bauchard, 2011), d'un être collectif citoyen.

Par conséquent, parler de « déterminisme technologique », surévaluant le rôle des nouvelles technologies dans les révolutions arabes, serait une grossière erreur, car cela conduirait presque « *à délégitimer le caractère populaire de ces révolutions, les réduisant à l'œuvre de jeunes blogueurs pacifiques appartenant à une certaine élite urbaine* » (Ayari et Geisser, 2011). Cela pourrait même conduire jusqu'à nier le caractère endogène et authentique de ces

révolutions, en suspectant les blogueurs arabes d'être les instruments d'un complot ourdi à Washington pour provoquer la chute de régimes, certes alliés, mais incubateurs de violence et de radicalisation.

En outre, cela conduirait à confondre les ferments de la révolution avec les simples instruments de sa propagation. Enfin, cela laisserait croire que le mode opératoire de la « révolution Facebook » est le même partout dans les pays arabes. Or la mobilisation populaire en Libye ou au Yémen doit peu à ce mode opératoire. Tout cela prouve bien que la technologie seule ne fait pas la révolution et que c'est bien la combinaison de l'acteur, du lien et de l'action qui constitue sans conteste le caractère inédit du printemps arabe.

Plus important a été le rôle des chaînes satellitaires arabes. Non seulement celles-ci ont permis de casser le monopole des régimes autoritaires sur l'information, mais elles ont aussi contribué à couvrir les événements en temps réel et diffuser les images dans le monde entier. À cet égard, le rôle de la chaîne qatarie Al-Jazira a été le plus remarquable.

Les Occidentaux mesurent-ils assez l'importance de cette chaîne dans l'espace médiatique arabe. D'une part, en utilisant une langue commune, en étant implantée dans un pays arabe et en ayant bénéficié d'un espace de liberté, en recrutant ses effectifs dans tous les pays arabes et de toutes les tendances idéologiques, Al-Jazira a vite surpassé et même éclipsé les médias nationaux. Ce faisant, elle a aboli les frontières entre les peuples arabes contribuant à forger un fort sentiment identitaire commun. D'autre part, en offrant aux oppositions arabes, souvent clandestines ou exilées, la possibilité de s'exprimer et de se faire connaître, en multipliant les débats contradictoires, en faisant preuve d'un professionnalisme incontestable, Al-Jazira a certainement « *contribué à préparer le terrain aux révolutions en cours* » (Belkaïd, 2011).

Accusée tour à tour de donner la parole aux responsables israéliens, d'être proche de la mouvance islamiste, de dresser les peuples contre leurs dirigeants, d'encourager l'anti-américanisme populaire dans la région, Al-Jazira n'a jamais changé sa ligne éditoriale. Aussi s'est-elle imposée comme outil incontournable dans le paysage médiatique transnational, devenant non seulement un phénomène arabe, mais un phénomène planétaire rivalisant même avec la chaîne CNN à laquelle elle a arraché la vedette tout au long de 2011. Est-ce un hasard si entre le 28 et le 31 janvier 2011, le

trafic de la version anglaise d'Al-Jazira a augmenté aux États-Unis de 2 500 %, avec près de 1,6 million de spectateurs américains<sup>3</sup> ?

Cela étant, ce n'est pas Al-Jazira qui a fait la révolution arabe, mais elle a joué le rôle d'amplificateur. « *Ces millions d'Arabes qui défilent dans les rues*, explique Mohamed Krichen, un des fondateurs d'Al-Jazira, *nous les avons formés... on a du mal à imaginer cette révolution sans Al-Jazira*<sup>4</sup> ». Cela peut paraître un plaidoyer *pro domo*, mais le propos n'est pas éloigné de la vérité.

### Une identité arabe que l'on croyait enterrée

Tout le monde convient que les références « panarabistes » ou la question palestinienne ont été très discrètes dans les slogans du « printemps arabe ». En Tunisie, c'est l'hymne tunisien qui est devenu le cri de ralliement des manifestants. En Égypte, on a scandé : « *Irfa' ra'sak anta misri* » (lève ta tête, tu es Égyptien). En Libye, les rebelles sont revenus à l'ancien drapeau libyen d'avant le coup d'État de Kadhafi en 1969. Au Yémen et en Syrie, partout, on appelle au renversement du régime et non à l'unité arabe ou à la libération de la Palestine.

Tout cela est vrai, mais la succession des révoltes, la similitude des slogans scandés en langue arabe, notamment « *Irhal* » (dégage), le rôle joué par les chaînes satellitaires, la solidarité exprimée dans tous les pays avec les peuples révoltés, ce sentiment de fierté retrouvée, tout cela « *dessine les contours d'un nouveau sentiment panarabe dont le noyau est moins ethnique (et encore moins racial) que politique : le refus du joug étranger, l'aspiration à la liberté et la foi en la possibilité de changement* » (Temlali, 2011).

Akram Belkaïd a tout à fait raison lorsqu'il décrit le printemps arabe comme une « *révolution pour la dignité* » (2011). Car l'histoire des soixante dernières années a toujours été ressentie comme une longue litanie d'humiliations multiples. Les régimes arabes sont devenus une « risée mondiale » : ils ont essuyé plusieurs défaites militaires sans jamais juger les responsables, ils ont trahi les grandes causes nationales et fait voler en éclats le rêve de libération de la Palestine, ils ont confisqué les libertés de leurs peuples, tout en organisant des élections dont les résultats étaient connus à l'avance,

3. Selon le *New York Times*, cité par Jules Crétois, « Al-Jazeera : révolution sur petit écran », *Tel Quel*, Maroc, 10-12 février 2011.

4. Cité par Benjamin Barthe, « Al-Jazira : télé-révolution », *Le Monde*, 7 mars 2011.

ils ont dilapidé les ressources en achetant des armes qui le plus souvent ont servi à sévir contre leurs peuples et à faire tourner les usines de leurs patrons «étrangers».

Tous les peuples arabes éprouvaient une honte profonde lorsqu'ils écoutaient les scores réalisés par leurs présidents lors des élections «présidentielles», ou lorsqu'ils écoutaient les dirigeants occidentaux donner des brevets de bonne conduite à leurs dictateurs, ou lorsqu'ils voyaient les courbettes de la cohorte des laudateurs – des dirigeants d'entreprises aux chefs d'État – devant des dirigeants arabes fantasques et versatiles, comme Kadhafi et consorts.

Quelle honte j'éprouvais moi-même face à l'omniprésence des portraits et des statues à la gloire de certains dirigeants arabes, face à ce culte de la personnalité qui tapissait les façades des bâtiments publics, ou bien lorsque je voyais un Kadhafi inviter à Rome les plus belles femmes italiennes pour écouter ses insanités loufoques sur la libération des femmes à la manière kadhafienne, ou bien lorsqu'on bloquait la circulation dans des quartiers entiers du Caire pour laisser passer le cortège du «président-pharaon». Je n'oublierai jamais cette phrase d'un fonctionnaire européen qui, m'entendant défendre un «partenariat euro-arabe», me lança à la figure : *«oubliez le monde arabe : c'est une fiction»*.

Le printemps arabe a bien prouvé qu'il n'était pas une fiction et que les Arabes partagent une langue, une histoire, une culture, des aspirations communes à la liberté, à la citoyenneté et à la dignité. Éclipsée par les idéologies identitaires basées sur l'islam depuis la défaite de 1967 et la «pétrodollarisation» du système régional depuis les chocs pétroliers de 1973 et 1979, l'idéologie arabiste, sous la forme d'une *Nahda* démocratique et citoyenne, est peut-être de retour. Non sous la forme d'une demande d'unité arabe, qui demeure utopique, mais sous la forme d'une exigence d'intégration régionale, impératif incontournable pour une sortie du marasme économique.

Désormais l'Occident devra compter non pas avec la «rue arabe», mais avec des «opinions arabes» et il devra traiter non plus avec «les chefs» et les «*zaïms*», mais avec des sociétés vivantes. Est-ce donc un hasard si le terme «printemps arabe» est devenu la marque de la période ?

## Imaginaires collectifs bousculés

Interrogé par une chaîne de télévision belge sur ce qu'il ressent après la chute de Moubarak, le travailleur immigré d'origine marocaine a prononcé cette phrase : « *enfin, je suis fier d'être Arabe* ». Le « printemps » a changé le regard des Arabes sur eux-mêmes. Mais il a bousculé également l'image courante qu'en avait l'Occident. Tout au long de 2011, les médias occidentaux ne sont plus braqués sur le voile, la burka, la boucherie halal, Al-Qaïda ou les pirates somaliens. Dans les journaux écrits comme télévisés, les manifestations arabes ont été montrées, analysées, débattues. Le mot « arabe » a éclipsé la vieille rengaine sur le monde « arabo-musulman ».

Le regard des gens ordinaires a aussi changé. Davantage d'empathie envers des peuples qui se soulèvent contre la dictature et scandent des slogans modernes (liberté, dignité, démocratie). Davantage d'admiration pour ces jeunes Arabes qui osent braver le danger. Davantage d'étonnement aussi face à des sociétés en marche, alors qu'on les imaginait inertes et assoupies. Bref, le printemps arabe a « humanisé » le regard des autres. « *Enfin, ils sont sympathiques, ils sont comme nous ; ils manifestent en paix, ils réclament la justice et le droit...* » (Abidi, 2011). Ces réactions, entendues ici et là, sont révélatrices du changement du regard sur les Arabes. Du coup, la Méditerranée retrouve sa vocation de « mer-mère » (l'expression est d'Edgard Morin), alors que les islamophobes et xénophobes de tout poil veulent en faire une barrière entre « nous et eux ».

Le printemps arabe force les États-Unis et surtout l'Europe à revoir leur politique de complaisance, voire de collusion avec les dictateurs arabes. Car il est probablement révolu le temps où les régimes arabes n'étaient que des pions, manipulables à merci, avec pour seule fonction de ponctionner leurs peuples et de servir des intérêts internationaux : gendarmes du *statu quo*, sentinelles antimigratoires exerçant une police à distance ou remparts antiterroristes.

On assistera à l'avenir à une plus grande autonomisation des politiques étrangères arabes et à un graduel affranchissement des missions traditionnellement confiées aux régimes. Il n'y aura pas de rupture ni avec les États-Unis, ni *a fortiori* avec les pays de l'Union européenne. Mais il y aura certainement une exigence d'égalité et de respect. Il y a encore un an, l'Occident traitait avec un « chef », désormais il devra apprendre à traiter avec des « peuples ». Il faut donc se préparer à un recyclage peut-être difficile, mais salubre,

car la relation sera fondée sur de meilleures bases : des intérêts réciproques et des valeurs communes.

### **En guise de conclusion**

---

Peut-on dire que depuis 2011 le monde arabe est entré dans une ère nouvelle ? La réponse est affirmative. Que l'on se rappelle la rapidité avec laquelle l'étincelle de l'immolation de Bouazizi a embrasé l'ensemble des pays arabes. Des chefs d'État, jugés indétrônables, ont été débouloonnés. D'autres vacillent. D'autres encore tremblent sur leur piédestal et doivent, pour s'y maintenir, multiplier les promesses de réforme, distribuer subsides, emplois publics et faveurs.

Dans ces révolutions à la fois sociales et démocratiques, les jeunes (45 % de la population arabe totale) ont été le fer de lance. Éduqués et moins éduqués, connectés ou non, dotés d'un courage étonnant, ils ont pris possession de l'espace public dans un lien fusionnel et dans un élan citoyen. Leur mobilisation est spontanée, civique, pacifique, suprapartisane, sans chef, sans encadrement. C'est pour cela qu'ils ont réussi l'impensable : se débarrasser de plusieurs dictateurs, chose que Ben Laden et consorts, avec toute leur violence aveugle, n'ont jamais réussi à réaliser. D'une certaine manière, par leur mobilisation collective et pacifique, les jeunes Arabes avaient déjà tué Ben Laden, politiquement et symboliquement, avant qu'il ne soit éliminé physiquement par les États-Unis. C'est sans doute un des acquis du printemps arabe.

L'autre acquis c'est l'« *instinct de la liberté* » (Meddeb, 2011). Et l'instinct de la liberté est contagieux, parce qu'il est au cœur des aspirations populaires les plus ancrées. Ces aspirations ont des causes profondes : une fatigue générale de régimes usés, vieilliss, répressifs et prédateurs, un sentiment de honte et d'humiliation d'être gouvernés par des despotes sans envergure, et une impatience des jeunes face à une situation bloquée. C'est pour cela que le printemps arabe est vécu comme une fierté retrouvée, une révolution de la dignité. Le regard des Arabes sur eux-mêmes a changé. Soudain, même celui des autres est devenu plus attentif, plus attentif, presque empathique.

Par leur courage, les sociétés arabes ont démontré la vacuité et l'ineptie des thèses culturalistes sur la supposée « exception arabe ». Elles ont démontré la force des peuples lorsqu'ils se lèvent et brisent le mur de la peur. Elles ont apporté la preuve que si leur

combat est national, leur identité collective est arabe. Ce qui se joue dans le monde arabe n'est donc pas seulement la démocratie à l'échelle des États, mais c'est l'indépendance à l'échelle de toute la région.

Naturellement les pays arabes sont aujourd'hui dans la phase de l'effervescence et, pour certains, dans la passion révolutionnaire et non dans la raison démocratique, et le passage entre les deux phases sera tortueux et par moments risqué. Risque de confiscation, de récupération, de détournement, de perversion. Et risque d'incertitude et de doute. Mais quels que soient les risques, les incertitudes et les hypothèques, le monde arabe ne sera plus le même.

### Bibliographie

- Abdi L. (2011), « Le régime algérien après les révolutions arabes », *Mouvements des idées et des luttes*, Paris, La Découverte, n° 66.
- Abidi H. (2011), *Manifeste des Arabes*, Paris, Encre d'Orient.
- Ayari M.B. et Geisser V. (2011), *Renaissances arabes : 7 questions clés sur des révolutions en marche*, Paris, L'Atelier.
- Badie B. (2012), « Le printemps arabe a révélé l'existence d'un islam hétérogène et composite », *Le Monde*, 23 janvier.
- Balanche F. (2011), « Bashar el Assad : le lionceau de Damas », *Moyen-Orient*, octobre-décembre.
- Bauchard J. (2011), « Révoltes et révolutions arabes : contagion et transition », *Moyen-Orient*, juillet.
- Belkaid A. (2011), *Être arabe aujourd'hui*, Paris, Carnets Nord.
- Camau M. (2006), « L'exception autoritaire ou l'improbable point d'Archimède de la politique dans le monde arabe », in Picard E. (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin.
- Corm G. (1994), « Perspectives démocratiques au Machrek », in Bocco R. & Djallili M. R. (dir.), *Moyen-Orient : migrations, démocratisation, médiatisations*, Paris, PUF.
- Dakhlija J. (2011), *Tunisie : un pays sans bruit*, Paris, Actes Sud.
- George A. (2003), *Syria : neither bred nor freedom*, Londres, Zed Books.
- Garçon J. (2011), « Algérie – Un régime immobile au milieu des révolutions », *Esprit*, décembre.
- Haenni P. (2011), « Le rôle des islamistes dans les révolutions arabes », *Esprit*, décembre.
- Kawakibi S. (2010), « Syrie : entre contestation civile et politique », in *État des résistances dans le Sud : monde arabe*, Paris, CETRI/Syllepse.
- Kedourie E. (1992), *Democracy and political culture*, Washington, Institute for Near East Institute.
- Khader B. (2009), *L'Europe pour la Méditerranée : de Barcelone à Barcelone*, Paris, L'Harmattan/Academia-Cermap.
- Labévière R. et El-Atrache T. (2011), *Quand la Syrie s'éveillera*, Paris, Perrin.
- Larabi S. (2010), « Algérie : impuissance des mouvements populaires », in *État des résistances dans le Sud : monde arabe*, Louvain-la-Neuve/Paris, CETRI/Syllepse.



- Leca J. (1994), « La démocratisation dans le monde arabe : incertitude, vulnérabilité, légitimité », in Salamé G., *Démocraties sans démocrates*, Paris, Fayard.
- Lewis B. (2002), *What went wrong? Western impact and Middle Eastern response*, Oxford, Oxford University Press.
- Lopez B. (2011), « Maroc : une constitution dans la continuité », *Afkar-Ideas*, automne.
- Mallat C. (2011), « Révolution au Proche-Orient, deuxième acte : l'ère constitutionnelle », *Afkar-Ideas*, automne.
- Martinez L. (2009), « Maghreb : vaincre la peur de la démocratie », *Cahier de Chaillot*, n° 115.
- Meddeb A. (2011), *Jeune Afrique*, 17-30 avril.
- Picard E. (2006), « Le monde arabe, un ensemble construit par les représentations et structuré par les contraintes », in Picard E. (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin.
- Pryce-Jones D. (1989), *The closed circle: an interpretation of the Arabs*, New York, Harper and Row.
- Roy O. (1992), *L'échec de l'islam politique*, Paris, Le Seuil.
- Roy O. (2011), « L'entrée dans une ère postislamiste », *Esprit*, décembre.
- Saïd E. (2011), *L'islam dans les médias*, Paris, Sindbad/Actes Sud.
- Sharabi H. (1988), *Neopatriarchy: a theory of distorted change in the Arab World*, New York, Oxford University Press.
- Stora B. (2011), *Le 89 arabe : réflexions sur les révolutions en cours*, Paris, Stock.
- Temlali Y. (2011), « Fin ou renouveau de l'arabisme », *Afkar-Ideas*, été.

